

AR PREFECTURE

016-211602362-20171110-D_2017_11_13-DP
Reçu le 21/11/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthis-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2017_11_13**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 10 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 06 Novembre 2017

Présents : 18

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 20

**Objet : Tower Cast :
Déplacement pylône
d'antennes sur équipement
sportif - Avenue du 24 Août
1944**

Pouvoirs :

Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur NEBOUT Joël
Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Monsieur TROUSSICOT Franck

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société TOWERCAST, ayant pour activités l'exploitation et la location de sites de communications électroniques, s'est déclarée intéressée par le déplacement de l'antenne relais TNT, actuellement située avenue du 24 Août 1944 sur le pylône du terrain de football.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce déplacement avant de déterminer les modalités techniques et financières de ce déplacement.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **EMET** un avis favorable pour le déplacement de l'antenne TNT sur le pylône du terrain de football ;
- **AUTORISE** le Maire à préparer une convention de bail avec la société TOWERCAST et définir les modalités techniques et financières de ce partenariat.

Pour : 19 Contre : 1 Abstention : 0

Emis le 10/11/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **21 NOV. 2017**

Le Maire,

Michel CARTERET.
